

SEPTEMBRE
2003

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 28

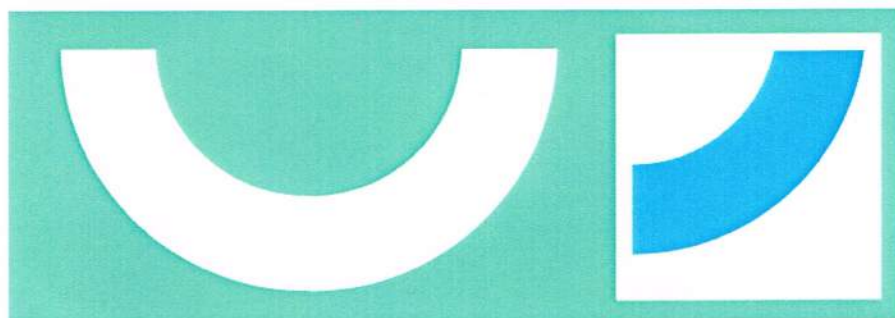
MAIRIE

Téléphone :
05 62 68 13 11

Télécopie :
05 62 68 12 96

E-mail :
Mairie.castera@wanadoo.fr

Adresse internet :
www.castera-verduzan.com



castera verduzan
VILLAGE THERMAL GERS



Sommaire

page 1 :
Reflexions

page 2 :
Travaux du Conseil Municipal

page 5 :
Travaux des commissions

page 6 :
Informations pratiques

page 9 :
Dossier : La Cave de Castera

page 14 :
Echos de la vie associative



Réflexions

Septembre, les cris d'enfants retentissent à nouveau dans les cours d'écoles et le temps est venu de faire un premier bilan estival, un bilan d'ambiance en attendant les bilans chiffrés.

Chaleur et sécheresse auront marqué notre été 2003 comme partout en France. Des conditions climatiques qui ont éprouvés les hommes, les animaux, les cultures et la végétation en général mais qui ont également attirés dans notre village de nombreux vacanciers et touristes, notamment sur la plage de la Base de Loisirs.

Cet afflux a mis en exergue de manière désagréable sur le plan visuel et olfactif le manque cruel du 3^e ramassage hebdomadaire des ordures ménagères en période estivale. Ce passage supplémentaire ayant été supprimé depuis l'été 2002, ce n'est pas l'attribution de quelques conteneurs collectifs additionnels qui peut régler le problème. Espérons que nos demandes réitérées auprès du SICTOM n°2 seront entendues afin d'améliorer rapidement une situation que l'on ne peut tolérer, particulièrement dans un village à vocation touristique.

L'été castérois a été joyeux et festif, notamment marqué par le 2^e Festival de Musique des Sapeurs-Pompiers (photos 1, 2 et 3). Le succès grandissant de cette manifestation semble lui promettre une pérennisation permise par le travail conjoint de l'ensemble de la population de la commune et de ses associations sous l'impulsion de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Que ce mode fédérateur de fonctionnement reste l'exemple à reproduire plus souvent et notre village aura tout à y gagner dans les années futures.

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Enfouissement ligne moyenne tension

Le projet d'enfouissement de la ligne à moyenne tension, qui surplombe notamment les terrains de Chinchon, du Comté et de Bissins, a suivi son cours favorablement, puisque le Syndicat Départemental d'Electrification a adopté les programmes d'esthétique des réseaux, pour l'année 2003. La Commune de Castéra-Verduzan a donc été retenue au titre du programme FACE 2003.

Montant des travaux :	151 016,72 € H.T.
Participation du S.D.E. :	120 813,38 €, soit 80%
Participation à la charge de la commune :	30 203,34 €, soit 20%

Travaux terrain de football

Après étude de nouveaux devis pour l'agrandissement du terrain de football, l'entreprise Barthe est retenue pour la réalisation des travaux de terrassement.

Montant des travaux :	2 700,00 € H.T.
-----------------------	-----------------

D'autre part une nouvelle étude a été réalisée par le Syndicat Départemental d'Electrification, pour l'éclairage de cet aménagement.

Montant des travaux 1 ^{ère} tranche:	38 398,78 € H.T.
Participation à la charge de la commune :	14 239,20 € H.T.

Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre du lotissement du Comté

La maîtrise d'œuvre des travaux du lotissement du Comté a été confiée à la D.D.E., sur la base d'un coût total des travaux prévus de 228 673 € H.T..

Le montant des travaux ramené au final à 135 000 €, a modifié sensiblement la rémunération pour maîtrise d'œuvre de 17 502,75 € à 12 699,75 €, (diminution de 4 833 €).

Travaux RD 930 – Accès caserne des pompiers

L'accès à la future caserne des pompiers nécessite des aménagements sur la R.D. 930, au niveau de la chicane actuelle, de manière à créer une voie centrale et à sécuriser ainsi l'accès au centre de secours. L'acquisition d'une bande terrain pour l'élargissement de ce tronçon est nécessaire. Ce terrain sera cédé pour l'euro symbolique, avec obligation de replacer la clôture ainsi que la haie, existantes.

Montant total des travaux : 37 000 € H.T., qui devraient être en partie subventionnée par le Département de la façon suivante:

30% de 5 300 € au titre de l'évacuation des eaux pluviales,

30% de 31 700 € au titre des amendes de police.

Le début des travaux est prévu pour l'automne 2003.

Marché du Dimanche

Après avis de la commission des marchés, le Conseil Municipal entérine les nouveaux tarifs d'emplacement applicables à compter du 1^{er} août 2003 :

- 2,00 € par mètre linéaire et par trimestre pour les abonnés,
- 20 € par trimestre forfaitaires pour le branchement électrique,
- 1,00 € par mètre linéaire et par dimanche pour les occasionnels,
- 1,55 € pour le branchement électrique des occasionnels.

Adduction d'eau potable

La commune a obligation de créer un périmètre de protection autour du forage d'adduction d'eau potable de Coulon. Le Conseil Municipal a donné son accord pour cette opération qui doit faire l'objet d'un arrêté préfectoral, précédé d'une enquête en vue de déclarer ce périmètre, d'utilité publique.

Travaux de l'église

Au cours de la réalisation de la réfection de la toiture de l'église, des travaux de consolidation des murs de soutènement se sont révélés indispensables. A cela s'est ajouté la reprise des trous du plafond.

- Devis murs : 4 558,22 € T.T.C.
- Devis plafond : 2 296,32 € T.T.C.

Tarifs de la Base de Loisirs :

Nouveaux tarifs des consommations à compter du 15 Juillet 2003, approuvés par le Conseil Municipal:

Boissons :

Bières bouteilles : 2 € ; Café et Jus de fruits : 1 € ; Tropic : 1,6 € ; Eau : 0,90 €.

Glaces :

Magnum doubles : 2,30 € ; Magnum-Soléro-Cornetto soft : 2,20 € ; Calippo-Chupster-Cornetto : 2 € ; Magnum barre : 1,30 € ; Sorbet orange-Miko-Rocket : 0,90 €.

Divers :

Merveilles : 2 € ; Beignets : 1 € ; Chips : 1,40 € ; Croc savoyard : 2,50 €.

Acquisition de matériel :

Dans le cadre du service cantonal de portage des repas à domicile, la commune a fait l'acquisition de deux thermo-mallettes.

Cession de matériel :

Grilles du musée :

Suite aux sollicitations de plusieurs personnes intéressées par l'achat des anciennes grilles du musée, il est décidé que celles-ci resteront propriété de la commune. Elles trouveront une autre destination dans le paysage castérois.

Tapis salle de sport :

Devant le souhait de l'association « La Petite Pierre », d'acheter quelques tapis qui servaient précédemment à la protection du sol de la salle de sports, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité, pour les céder gracieusement.

Info...

Monsieur le maire se tient à votre disposition à la mairie,
du Lundi au Jeudi de 14h30 à 16h00.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat

Tél. : 05.62.68.13.11

Important :

**Vous avez eu 18 ans au cours de l'année 2003, vous avez jusqu'au
31 Décembre 2003 pour vous faire inscrire sur les listes électorales.**

VOTER EST UN DROIT ET UN DEVOIR DE CITOYEN

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Commission Voirie :

Après consultation auprès des services de la DDE, voici le programme de réfection de voirie pour l'année 2003.

VC 3 : Chemin de la Commanderie
Curage des fossés ; Grave émulsion.

VC 14 : Chemin de Peyrouau
Renforcement calcaire ; reprofilage 0/20.

VC 21 : Chemin de Chinchon (jusqu'au lotissement du Toit Familial).
Curage des fossés ; Grave émulsion.

Rue des Ecoles : Grave émulsion ; récupération de l'eau.

CR 17 : Hameau de Pouchon
Grave émulsion ; aménagement.

Ensemble des chemins : Points à temps pour 8400 € HT.

Coût total de la voirie pour 2003 : 44 703,37 € TTC

Commission Affaires Scolaires :

Pour cette rentrée des classes 2003, quelques modifications sont intervenues au sein du personnel enseignant.

- Gérard CAMBOS (départ en retraite) laisse la Direction du Primaire à Philippe GAY (adjoint l'année dernière), photo 4
 - Nathalie DHALLUIN-GHILBERT partage désormais son mi-temps avec Xavier BOUSQUET,
 - Jean-Claude BAYZE a quitté le poste FRANCAS, rattaché à l'école et est remplacé par Françoise BOUAS.
 - Madame KIM arrive de Saint-Puy et prend en charge le cours élémentaire
- Le personnel de la Maternelle reste inchangé, à savoir
Patricia PAILLARES (Directrice) et
Lucile DUPREZ.

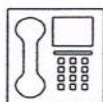
Les effectifs à ce jour :
Primaire : 67 enfants,
Maternelle : 45 enfants,
soit un total de 112 enfants, ce qui dénote une certaine stabilité.

La Commission Scolaire élargie aux enseignants s'était réunie, afin de clarifier un certain nombre de problèmes.

Tout semble aller pour le mieux et pour un bon fonctionnement.

Quant au Centre de Loisirs et à son aménagement à l'étage, dans l'ancien appartement, les services techniques de la Mairie ont repris les travaux :

- agrandissement des toilettes pour les handicapés,
- mise en place d'une douche,
- rehausse des rampes,
- réfection plafond,
- agrandissement d'ouvertures,
- pose de sols plastifiés.



Numéros Utiles

⇒ **Mairie :**

- Secrétariat : 05 62 68 13 11
- Télécopie : 05 62 68 12 96
- Courrier électronique : mairie.castera@wanadoo.fr

⇒ **Ecole :** 05 62 68 13 35

⇒ **Salle de Sport :** 05 62 68 19 80

⇒ **Stade Municipal :** 05 62 68 18 50

⇒ **Office de Tourisme :**

- Accueil : 05 62 68 10 66
- Télécopie : 05 62 68 14 58
- Courrier électronique : ot-si.castera@wanadoo.fr

⇒ **La Poste :** 05 62 68 13 29

⇒ **Crédit Agricole :** 05 62 68 13 27

⇒ **Groupe Médical :** 05 62 68 11 33

⇒ **Pharmacie :** 05 62 68 13 20

⇒ **Cabinet Infirmier :** 05 62 65 56 18

⇒ **Cabinet dentiste :** 05 62 68 12 55

⇒ **Kinésithérapeute :** 05 62 68 14 25

⇒ **Association Cantonale d'Aide à Domicile :** 05 62 68 15 75

⇒ **Centre de loisirs « La Boitamôme » :** 05 62 68 19 86

⇒ **Services des Eaux :** 06.82.88.30.76

En cas d'Urgences : SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

INFORMATIONS PRATIQUES

A la demande de l'Armée de Terre, Région Terre Sud-Ouest, nous insérons une proposition de recrutement en vue d'un engagement dans la réserve opérationnelle.

But de la réserve opérationnelle :

- Fournir le complément opérationnel indispensable en personnel à l'Armée de terre,
- Renforcer le lien entre la Nation et son armée,
- Entretenir l'esprit de défense du citoyen.

Conditions d'admission :

Aucune expérience militaire n'est nécessaire pour commencer.

- âge : avoir entre 18 et 35 ans pour débiter et être rentable dans l'emploi (en fin de carrière, les limites d'âge sont différentes suivant les catégories : militaire du rang jusqu'à 40 ans, sous-officier et officier jusqu'à 61 ans)
- être de nationalité française
- être en règle avec les obligations du service national (Journée d'Appel Pour la Défense effectuée)
- remplir les conditions d'aptitude
- ne pas avoir été condamné à une peine criminelle

Niveau d'études requis : en fonction de votre niveau scolaire, de vos diplômes, et des postes disponibles vous pourrez être recruté en qualité de :

- **soldat de réserve** si vous n'avez aucun diplôme et jusqu'à niveau bac,
- **sergent de réserve** à partir de baccalauréat jusqu'à niveau bac + 2
- **sous-lieutenant de réserve** à partir de bac + 2 acquis jusqu'au maximum possible.

Où être employé comme réserviste en Région Terre Sud-Ouest ?

PAMIER	1 ^{er} Régiment de Chasseurs Parachutistes
TARBES	1 ^{er} Régiment de Hussards Parachutistes
ANGOULEME	1 ^{er} Régiment d'Infanterie de Marine
BAYONNE	1 ^{er} Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine
TOULOUSE	1 ^{er} Régiment du Train Parachutiste
VAYRES	11 ^e Base de Soutien du Matériel
BRIVE	126 ^e Régiment d'Infanterie
POITIERS	14 ^e Base de Soutien du Matériel
LIMOGES	15 ^e Bataillon du Train
BISCAROSSE	17 ^e Groupe d'Artillerie
MONTAUBAN	17 ^e Régiment du Génie Parachutiste
MURET	3 ^e Régiment du Matériel
CASTELSARRASIN	31 ^e Régiment du Génie
TARBES	35 ^e Régiment d'Artillerie Parachutiste
TOULOUSE	4 ^e Groupe Logistique du Commissariat de l'Armée de Terre
AGEN	48 ^e Régiment de Transmissions
PAU	5 ^e Régiment d'Hélicoptères de Combat
MARTIGNAS	503 ^e Régiment du Train
LA BRACONNE	515 ^e Régiment du Train
LA ROCHELLE	519 ^e Régiment du Train
BORDEAUX	57 ^e Bataillon d'Infanterie
CASTRES	8 ^e Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine
LA CAVALERIE	Centre d'Entraînement de l'Infanterie au Tir Opérationnel
PAU	Détachement ALAT des Opérations Spéciales
DAX	Ecole Application de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre
PAU	Ecole des Troupes Aéroportées

Durée des contrats renouvelables : de 1 à 5 ans possible.

Formation interne :

La formation de base durant la première année est de :

- 15 jours pour un soldat au sein de l'unité qui l'a recruté,
- 2 fois 15 jours dans le Sud Ouest pour un sergent,
- 2 fois 15 jours à Coëtquidan (Bretagne) pour un sous-lieutenant.

Ces formations de base sont complétées par des entraînements et d'autres formations au fur et à mesure des besoins du service et des possibilités des intéressés. Elles sont essentiellement axées sur l'apprentissage de savoir-faire techniques et tactiques complétés de formation à la direction d'hommes.

Promotion interne : il est parfaitement envisageable pour quelqu'un ayant commencé comme soldat et s'étant montré particulièrement performant, capable et motivé de devenir un jour sous-officier, voire officier.

Rémunération journalière minimale en débutant :

CATEGORIE	GRADE	Solde(01/01/2002) pour un célibataire
Officier	Sous-lieutenant	49.20 euros
Sous-officier	Sergent	33.90 euros
Militaire du rang	Soldat de 2° classe	28.20 euros

Ces rémunérations de base du débutant évoluent en fonction de votre situation familiale, et des frais de déplacement peuvent également s'y ajouter.

OÙ NOUS CONTACTER ?

CIRAT DE AUCH

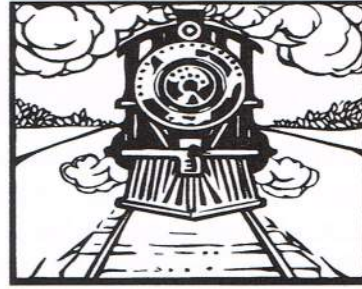
4, rue du Général de Gaulle - 32000 AUCH

TEL : 05 62 61 72 82

FAX : 05 62 61 72 80

Dossier

*La Gare de
Castéra*



Fin juillet, dans le cadre des « journées gasconnes » est organisée une randonnée pédestre permettant à chacun de parcourir les environs du village en s'intéressant au patrimoine local. Cette année, sur un itinéraire riche en passé historique, nous sommes notamment passés devant la gare. La gare ?

Les progrès des sciences et des techniques ont permis l'apparition du chemin de fer, la première ligne de Saint-Etienne à Andrézieux est inaugurée en 1842. Beaucoup d'autres réalisations vont voir le jour, des sociétés et des compagnies se créent ; les lignes doivent se développer en étoile autour de Paris (loi d'Empire).

Le Conseil municipal de Castéra-Verduzan sous la présidence de son maire Bernard Mesthé émet le vœu le 8 février 1874 d'une voie ferrée partant de Condom passant par Valence, Ayguetinte, Castéra-Verduzan, le Maska, Fontaine-Chaude, Lavardens et allant aboutir à la gare de Sainte-Christie (et rejoindre ainsi Auch-Agen). En 1878 la ligne Auch-Toulouse est inaugurée et le nouveau maire Lannelongue désirerait que cette ligne soit prolongée jusqu'à Eauze en passant par Ordan-Larroque, Jégun et suive la vallée de l'Auloue pour desservir les établissements thermaux du Maska et de la Fontaine-Chaude (compte-rendu du Conseil municipal du 12 mai 1878). En 1880 le tracé de la ligne Auch-Bazas a été arrêté, la ligne passera par Vic-Fezensac ; aussi le 8 août 1880 le Conseil municipal demande qu'elle suive la Loustère et le 12 février 1882 que Castéra soit doté d'une gare. En 1902 le Conseil municipal relance la demande du tronçon Castéra-Condom.

Le tracé définitif est en cours d'élaboration avec consultations communales, départementales, régionales et nationales. Il va falloir acheter des terrains et commencer un très important chantier. La population locale est assez favorable au train, toutefois ne dit-on pas que la machine à vapeur projette des étincelles toujours dangereuses, que sa vitesse provoque des maladies et « qu'après Auch » la volaille paie un lourd tribut à cette machine qui écrase oies et dindons et fait tourner le lait des vaches ! La guerre de 1914-1918, bouleversement sans précédent dans l'histoire contemporaine va rallier beaucoup d'esprits au modernisme, nos jeunes hommes ont vu et pris le train, ont compris la nécessité des communications, la commodité pour le transport des marchandises ; les ruraux sont désormais pour plus « d'ouverture ».

La Compagnie du Midi qui a son siège à Bordeaux avec un directeur commercial et un directeur technique est maître d'œuvre, l'état aidera au financement. Architectes et ingénieurs vont s'activer avant l'arrivée des très nombreux maçons, terrassiers et manœuvres. La gare et les différentes « barrières » seront toutes bâties selon un plan national. C'est le début d'un grand chantier : la gare de Castéra-Verduzan, la ligne vers Eauze avec la barrière de Laruat, la ligne vers Condom avec les barrières de la Barthète, de Pouchon (ou Castéra-les-Bains) et de la route de Bezolles, le pont sur l'Auloue commun aux deux voies.

L'aiguillage est situé 150 mètres en aval de ce pont. A noter que les travaux de construction de ce pont amenèrent à la découverte de tombeaux (s'agissait-il des restes du prieuré de Vivent et des sépultures de religieux ?).

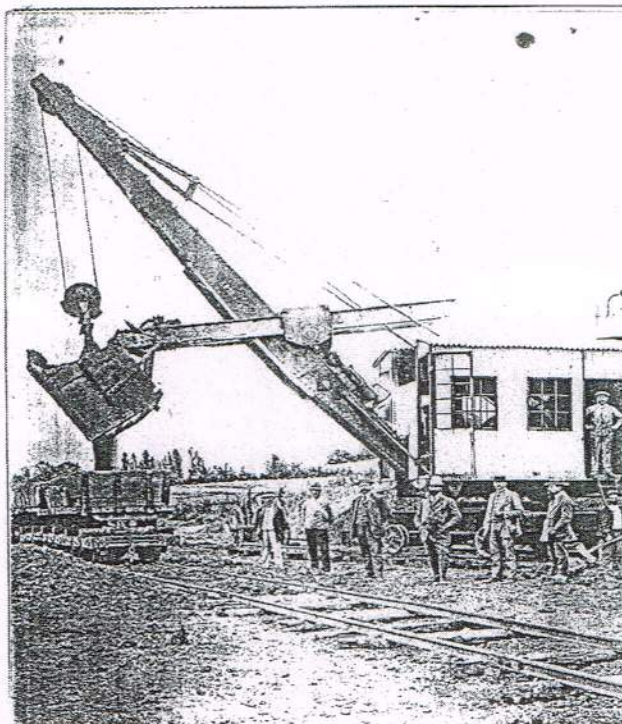
La Grande Guerre a retardé bien sûr la mise à exécution du projet mais aussi provoqué une néfaste pénurie de main d'œuvre. La commune comptait 858 habitants avant 1914 et a perdu 48 de ces jeunes hommes dans la force de l'âge (le Monument aux Morts compte 49 noms). La France elle-même connaît un important déficit et lance un appel vers d'autres pays, essentiellement Espagne et Italie pour cette région. Ainsi de nombreux Espagnols venus surtout d'Aragon, région à important flux migratoire, viennent à Castéra en tant que terrassiers. Des artisans maçons arrivent aussi d'autres régions de France. On a dû faire appel pour venir à bout de la tranchée de Pouchon d'une excavatrice à vapeur, enfants et adultes allaient observer avec crainte et admiration le travail de ce qu'ils appelaient « la machine ». Même si la gare possède aujourd'hui de nombreux bâtiments adjoints, on peut tout de même retrouver une importante bâtisse : à gauche un hangar couvert permettait de charger et décharger les marchandises, au sud de ce quai il y avait une plaque tournante mécanique sur laquelle les locomotives faisaient demi-tour. Des locomotives d'Auch venaient à Castéra faire demi-tour ; cette rotonde, fierté de la gare, a par la suite été transférée à Tarbes. Le réservoir d'eau chargé de ravitailler les locomotives est encore bien visible. Le chef de gare possédait son logement, le bureau, des pièces annexes. La gare employait quatre personnes en permanence : outre le chef de gare, un facteur mixte et deux hommes d'équipe.

La ligne Auch-Eauze par Castéra a été inaugurée en 1924 et Castéra-Condom en 1925. Le jour de cette dernière inauguration la gare était pavoisée, on y a chanté et Condom a connu de grandes festivités avec un défilé de la Garde républicaine, les gares traversées ont largement participé à la fête. Dans cette joie il faut voir de la fierté, celle d'avoir réalisé de remarquables œuvres d'art dans lesquelles beaucoup ont pris part et dont on peut aujourd'hui retrouver traces, elles font partie de notre patrimoine. Des photographies d'époque nous montrent l'attachement des personnels à la tenue coquette des gares et barrières.

Dès le début de la mise en service, la gare de Castéra a connu un important trafic de marchandises : les diverses fournitures pour l'agriculture arrivaient et surtout on expédiait nos productions de blé et de vin avec de gros marchands comme Hauties, Lassus, Dassy. Les voyageurs pouvaient prendre le train à Castéra-Verduzan (M. Delgal a été le premier chef de gare) où à la halte, la barrière de Pouchon. Les tickets étaient là vendus par Mlle Sacaze, garde-barrière d'origine catalane. Ses parents retraités habitaient là aussi (à signaler qu'ils ne parlaient que le catalan !). Plusieurs habitants de Castéra se souviennent avoir pris le train, ils se rappellent combien la machine à vapeur ralentissait et peinait pour gravir les pentes, sans toutefois menacer sérieusement de passer en marche arrière ! Un nouveau bruit dans nos campagnes venait donner l'heure. Castéra était raccordé au réseau national.

Déjà la vitesse pointe son nez, il faut du temps pour aller à Auch ou Condom car il y a de nombreux arrêts. D'autre part les autocars Razat transportent de plus en plus de passagers, la ligne Agen-Condom-Eauze par Mouchan porte tort à notre ligne. La Compagnie du Midi a des soucis financiers et la nationalisation de l'ensemble du réseau ferroviaire français en 1937 sous le nom de SNCF ne pourra empêcher la fermeture en 1939 de la ligne de Condom, les marchandises sur Eauze s'arrêteront en mars 1951. Mme Baurès, dernier chef de gare à Castéra quitte son poste.

Pendant l'Occupation, des rails seront récupérés par les Allemands. En 1954, la SNCF va enlever les rails de la ligne de Eauze à Auch. Avec les cheminots, vont travailler des manœuvres de Castéra à déboulonner, charger les rails qui chaque soir sont portés à Auch. Les traverses sont vendues par lots à bas prix par les domaines, elles ont servi à construire des abris, des cabanes dans les vignes. Le ballast est à la disposition de ceux qui en ont besoin, il a permis la fabrication de béton pour des dalles d'ateliers, d'étables. Les deux lignes sont vendues en même temps par les domaines à la fin des années cinquante aux propriétaires riverains, la commune en a acheté un tronçon de la barrière de Pouchon à la propriété Bayze. C'est aujourd'hui un chemin de desserte et un agréable lieu de promenade. Les quatre barrières ont également été vendues à des particuliers. La gare a d'abord été occupée par M. Pandelé, commerçant en grains, fourrage, paille, puis a ensuite été rachetée par la coopérative agricole Mathieu fin 1963. Cette coopérative a par la suite fusionné avec CMA pour donner Terres de Gascogne. Les robiniers, appelés à tort acacias, plantés par la Compagnie du Midi pour fixer les talus ont fait le bonheur des abeilles toujours prompts à butiner ses fleurs et des viticulteurs trouvant dans ce bois d'excellents piquets de vigne ! La voie ombragée de platanes est propriété du département, la gare est là, tout au bout, avec son histoire...



Pour tout savoir sur Castéra visitez donc le site Internet :

www.castera-verduzan.com

Les permanences de l'Association cantonale d'aide à domicile se tiennent à la mairie de Castéra-Verduzan le :

- Mardi de 8h30 à 12h30
- Mercredi de 14h30 à 18h00 **Tél. : 05 62 68 15 75**
- Jeudi de 14h30 à 17h30



Photo 1
Photo 2





Photo 3
Photo 4



Pour Information :

Le bulletin du mois de juin relatait la naissance du jumelage entre la ville de Rixheim et une association cantonale. Durant le week-end du 15 août, une vingtaine d'élus et d'habitants de Rixheim ont été reçus dans notre canton.

Ces personnes ont été logées à Castéra, à l'hôtel Ténarèze et reçues pour certaines, dans des familles du canton, où l'accueil et la gastronomie gasconne ont été appréciés. Au cours de ces quatre journées, des visites de chacune des communes du canton ont été organisées. Le Conseil Municipal a reçu ces hôtes le samedi 16 août et la soirée s'est conclue à la table du Casino, où le comité de jumelage était convié par Monsieur Michenaud, son directeur.

ECHOS DE LA VIE ASSOCIATIVE

Foyer des jeunes et comité des fêtes

Jackye, présidente, remercie toutes les personnes (membres du Foyer ou pas) pour la réussite et la bonne ambiance des animations de la saison estivale 2003.

Comme l'an passé, certaines de ces festivités ont bénéficié du concours d'IDEAL 32, du Casino et des autres associations avec qui nous collaborons de plus en plus.

Concours de pétanque, de quilles et de palet gascon nous ont fait passer d'agréables moments dans le parc Lannelongue, comme d'ailleurs les nombreux concerts organisés par le centre culturel du Casino et les autres associations.

Mais il ne faut pas oublier la fête. Grand merci à vous les jeunes et à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête qui a connu un très grand succès :

- succès par le nombre de personnes présentes tout au long de cette fête.
- succès pour le spectacle de Force Basque.
- succès pour les bals (disco et musette) ; il y a bien longtemps que le bal musette du samedi soir dans la salle de la mairie n'avait attiré autant de monde.
- Succès moindre pour la soirée mexicaine dont le déroulement serait plus adapté dans une salle et non dans le cadre du parc Lannelongue pour une fête locale.

Quant au splendide feu d'artifice reporté au lundi soir à cause du temps, notons qu'il nous a amené aussi beaucoup de monde.

Nous sommes donc fiers d'avoir tous ensemble collaboré à la réussite de cette très belle fête et ce, dans une ambiance de joie, de gaieté et de bonne humeur.

A la fin de la saison, tous les membres du foyer et du comité des fêtes se retrouveront pour un repas amical.



Football Club Castéra-Verduzan

Composition du bureau :

Président : VERVIN Serge
Vice-président : GARCIA Henri
Secrétaire : ALQUIER Coraline
Secrétaire adjointe : DARLOT Christine
Trésorier : KAUFFMANN Claude
Trésorier adjoint : ESTINGOY Sébastien
Membres : BEZTOUT Pascal,
BALMES Véronique
CLAVERIE André,
BEZTOUT Florence
COMINOTTI Camille,
MAUROY Michel
ESTINGOY Francis
LADOIS Richard
ULIAN Georges

En ce qui concerne les équipes des débutants, poussins, benjamins, moins de 13 ans, rendez-vous à 14 heures tous les samedis.

Pour plus de renseignements, s'adresser aux responsables :

KAUFFMANN Claude Tél. : 05.62.68.15.71

VERVIN Serge Tél. : 05.62.68.10.21

DISTRICT DU GERS DE FOOTBALL

Première Division

Poule A

Aignan 2
Mauléon 1
Riscle 2

Castéra-Verduzan 1
Ordan-Larroque 1
Sarrant 1

Condom 1
Pauilhac St R 2
Ste Christie 2

Duran 1
Pavie 2
Vic Fezen.U A 3



CALENDRIER

Aller

Retour

Journée 1 : 07/09/2003 ; 15h Sarrant 1 – Castéra-Verduzan 1	Journée 12 : 25/01/2004 ; 15h
Journée 2 : 13/09/2003 ; 20h30 Ordan-Larroque 1 – Castéra-Verduzan 1	Journée 13 : 15/02/2004 ; 15h
Journée 3 : 28/09/2003 ; 15h Castéra-Verduzan 1 – Pavie 2	Journée 14 : 28/02/2004 ; 18h30
Journée 4 : 11/10/2003 ; 18h30 Pauilhac St R 2 – Castéra-Verduzan 1	Journée 15 : 07/03/2004 ; 15h
Journée 5 : 26/10/2003 ; 15h Castéra-Verduzan 1 – Condom 1	Journée 16 : 14/03/2004 ; 15h
Journée 6 : 08/11/2003 ; 20h30 Ste Christie 2 – Castéra-Verduzan 1	Journée 17 : 28/03/2004 ; 15h
Journée 7 : 16/11/2003 ; 15h Castéra-Verduzan 1 – Aignan 2	Journée 18 : 17/04/2004 ; 18h30
Journée 8 : 30/11/2003 ; 15h Castéra-Verduzan 1 – Riscle 2	Journée 19 : 25/04/2004 ; 13h
Journée 9 : 06/12/2003 ; 20h30 Duran 1 – Castéra-Verduzan 1	Journée 20 : 09/05/2004 ; 15h
Journée 10 : 14/12/2003 ; 15h Castéra-Verduzan 1 – Mauléon 1	Journée 21 : 16/05/2004 ; 15h
Journée 11 : 17/01/2004 ; 20h30 Vic Fezen.U.A 3 – Castéra-Verduzan 1	Journée 22 : 23/05/2004 ; 15h

Association des Commerçants et Artisans de Castéra-Verduzan

Tout d'abord, nous souhaitons la bienvenue au petit *ANGEL*, fils de notre agréable et sympathique commerçante, **Karine DARIES**.

Au cours de ces derniers mois, l'Association des Commerçants et Artisans de Castéra-Verduzan n'a pas réalisé beaucoup d'animations.

Le Dimanche 3 Août dernier, la **Foire à la Brocante** qui se tenait salle des sports et rue des écoles a connu un vrai succès malgré la chaleur. Nous remercions Didier GEFFLAUT pour l'organisation de cette animation et sans qui cette brocante n'existerait pas aujourd'hui.

En ce qui concerne les fêtes de fin d'année, rien n'est encore défini. Il y aura une animation pour Noël avec les commerçants.

Le Réveillon de la Saint-Sylvestre est annulé car les commerçants manquent de temps pour la mise en place de cette soirée.

Nous vous parlerons plus en détail de ces animations dans un prochain numéro.

A Bientôt...

Association « Le Marché de Castéra »

Le Dimanche 27 Juillet dernier, notre association, en collaboration avec les Fêtes Gasconnes, a réalisé un « Marché du Goût ». Il y a eu beaucoup de monde.

N'oubliez pas nos prochains rendez-vous :

Dimanche 5 Octobre : Le Marché des Vendanges

Dimanche 21 Décembre : Le Marché de Noël

Info...

*L'assistante sociale, Madame BACARI du Bureau de la solidarité départementale assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00.
Téléphone : 05.62.68.13.72*

Association IDEAL

Depuis 3 ans, l'association IDEAL intervient dans notre village.

Nous nous sommes fixés essentiellement deux objectifs majeurs pour fonctionner :

1 - Inciter les associations à créer des animations culturelles ou de loisirs, en assurant une garantie financière par l'apport de subventions,

2 - Fédérer un maximum d'associations autour d'un projet présenté par une association pilote.

Même si tout n'est pas parfait, les mentalités évoluent, des rencontres se concrétisent, quelques malentendus subsistent. L'association vit, et c'est très bien.

Mais nous voulions rappeler ici l'origine de la subvention amenée par le Casino à IDEAL 30 000 € / an.

La municipalité perçoit un pourcentage du chiffre d'affaires du Casino. Elle a choisi de prélever le pourcentage minimum, sous condition que le Casino reverse une subvention annuelle à IDEAL. De ce fait, la municipalité a préféré se priver de ce revenu, au profit des associations.

Vous comprendrez alors qu'il apparaît difficile de solliciter encore la municipalité, puisqu'elle a déjà donné deux fois. (Subvention traditionnelle au budget et subvention supplémentaire par IDEAL, pour les associations qui le sollicitent, projets à l'appui).

Il est primordial que les montages financiers soient faits le plus rapidement possible et au plus près de la réalité pour permettre à notre association de trouver les solutions dans la répartition des subventions.

Association des Parents d'Elèves

Hormis les activités du CLSH « LA BOITAMÔME », la saison estivale est une période creuse pour l'Association des Parents d'Elèves.

Toutefois, nous avons organisé le premier Août au soir, un repas à la Base de Loisirs lors d'une animation musicale du Casino de Castéra.

Quoique confidentielle, cette soirée n'en fut pas moins agréable et sympathique. Nous renouvelons nos remerciements aux bonnes volontés pour leur précieux coup de main.

Avec la rentrée, nous voici à nouveau en effervescence, en avant première nous vous annonçons les prochains rendez-vous :

- Le 17 Octobre (date à confirmer) l'assemblée générale de l'association.
- Le 22 Octobre, le Défilé d'HALLOWEEN.

Nous poursuivrons par une participation au Marché de Noël, le carnaval, etc....

Nous souhaitons à nos petits une bonne rentrée scolaire et une agréable fin d'été à tous.



LA BOÏTAMÔME

Pour la 1^{ère} saison estivale, la BOÏTAMÔME a proposé aux enfants 3 camps et des animations journalières.

1- Camp à LABENNE pour les 11 ans et plus sur 5 jours :

- 17 préados et ados ont pratiqué des activités dans les arbres, profité des plaisirs de l'océan, ainsi que de toboggans aquatiques.

Diagnostic :

Rajouter 2 jours et conserver la date dès la sortie des classes.

2- Camp à BEUCAIRE pour les 6–12 ans sur 3 jours/2 nuits.

- 10 enfants ont pratiqué du canoë sur la Baïse, des randonnées pédestres et du tir à l'arc.

3- Camp à PAVIE/FENIERE pour les 4–12 ans :

Séjour sur 1 nuit pour les 4 et 5 ans,

Séjour sur 2 nuits pour les plus de 6 ans.

- Les enfants ont pratiqué de l'accro branche, du tir à l'arc et de la baignade.

Le départ et le retour du camp à l'océan ont fait l'objet de l'organisation de 2 journées à la mer pour les enfants du centre et celui de JEGUN.

La journée à WALIBI du 31 juillet a remporté un vif succès avec 46 participants.

Tous les autres jours de l'été, les enfants sont allés au lac, ont fabriqué des objets et ont fait des jeux éducatifs et sportifs.

À l'occasion de la fête de CASTERA, les jeux pour les enfants ont été organisés par le groupe de préados du CLSH.

Ils ont également organisé une tombola, dans le but de récolter des fonds pour les camps de l'été prochain.

La Petite Pierre

LA PEYRETTE 32360 JEGUN
TEL : 05 62 68 19 00 FAX : 05 62 68 19 01
E MAIL : petitepierre@free.fr

FESTIVAL, FESTIVAL, FESTIVAL...

2^{ème} Festival des arts de la rue de Castéra Verduzan rebaptisé
"N'amasse pas mousse"(ah! ah!)
samedi 20 et dimanche 21 septembre 2003
au parc Lannelongue, à Castéra-Verduzan

Le festival « N'amasse pas mousse » va réunir à Castéra-Verduzan une douzaine de compagnies et d'artistes, des quatre coins de l'hexagone (non ... six !). Ils présenteront autant de spectacles et de concerts. Le ton burlesque dominera grâce aux duos. Mais la musique, le cirque et les contes ne seront pas en reste. Cette programmation variée permet au public de découvrir différentes facettes du spectacle vivant actuel.

La convivialité est de mise : les spectacles sont **gratuits et ouverts à tous**.

Un coin restauration et une buvette seront proposés sur place, pour ne pas manquer une seule miette de la fête...

Au programme

Les Kags (Toulouse), Mazalda (Lyon), Tête Bêche (Paris), Freddy Coudboult (Tours), Olof Zitoun (Montpellier), Cie Solitude (Toulouse), les Fautifs (Gers), etc... (voir plaquette pour plus d'infos)

Du spectacle, du spectacle et encore du spectacle, pour les petits et les grands
Qu'on se le dise !!!

ATELIERS

Rentrée pour tous, mais nous c'est le mercredi 1er octobre, Alors n'hésitez pas, grands, petits, tout-petits, venez en masse goûter aux joies de l'expression artistique !!! Plus on est de fous ... (d'autant plus que le premier cours est gratuit ! et que la suite n'est pas chère, n'hésitez pas à comparer !!!) (c'est de l'humour commercial)

• Horaires

4-7 ans	
Arts Plastiques	Mercredi de 10h00 à 11h15
Expression en danse	Mercredi 11h30 à 12h30
8-11 ans	
Théâtre	Mercredi de 14h00 à 15h15
Arts Plastiques	Mercredi de 10h00 à 11h15
12-16 ans	
Théâtre	Mercredi 15h30 à 17h00
Arts Plastiques	Mercredi de 17h00 à 18h30
Adultes (à partir de 17 ans)	
Expression en danse et théâtre	Mardi 19h30 à 21h30
Arts Plastiques	Mercredi de 17h00 à 18h30

• Intervenants

Arts Plastiques :	Laurence ALMECIIA
Expression en danse :	Frédérique PAGEARD
Théâtre (adultes) :	Christophe FREMAUX / Cyril PUERTOLAS

• Tarifs

Adhésion : 16 euros
-26 euros par mois (forfait) / 22 euros*
-22 euros pour deux inscriptions / 18 euros*
-19 euros à partir de trois / 15 euros*
(*Tarifs préférentiels pour les habitants de Castéra Verduzan, Cézán et de la Communauté de communes "Coeur de Gascogne")

Visitez notre site : www.petitepierre.net

INTERMITTENTS

L'été a été chaud,
l'automne sera-t-il brûlant ?

Avec la signature* du protocole

concernant les intermittents du spectacle c'est un gros coup porté à la culture par le gouvernement.

En réduisant les durées d'indemnisation (8 mois au lieu de 12) et de déclaration (10 mois au lieu de 12) le gouvernement et le MEDEF (syndicat des patrons) va :

- éliminer 30% des acteurs culturels (les premiers touchés seront bien sûr les petites structures)
- accentuer les inégalités financières (ce sont les artistes les mieux payés qui bénéficieront d'allocations chômage plus conséquentes)
- favoriser la fraude (travail au noir accru)

Ce qui touche les intermittents aujourd'hui n'est rien en regard de ce qui nous attend tous :

retraites (ça c'est déjà fait), éducation, santé, agriculture, transports...

* Signé par des syndicats minoritaires représentant 15% de la profession

Nous vous proposons donc un petit texte à méditer avant l'hiver :

"PRINCIPE DE LA GRENOUILLE CHAUFFÉE"

"Imaginez une marmite remplie d'eau froide dans laquelle nage tranquillement une grenouille.

Le feu est allumé sous la marmite, l'eau chauffe doucement, elle est bientôt tiède.

La grenouille trouve cela plutôt agréable et continue à nager.

La température continue à grimper.

L'eau est maintenant chaude.

C'est un peu plus que n'apprécie la grenouille, ça la fatigue un peu, mais elle ne s'affole pas pour autant.

L'eau est maintenant vraiment chaude.

La grenouille commence à trouver cela désagréable, mais elle s'est affaiblie alors elle supporte et ne fait rien.

La température continue à monter jusqu'au moment où la grenouille va tout simplement finir par cuire et mourir, sans jamais avoir fait quelque chose pour s'extraire de la marmite.

Si la même grenouille avait été plongée directement dans l'eau à 50° elle aurait immédiatement donné le coup de patte adéquat, qui l'aurait éjectée aussitôt de la marmite.

Cette expérience montre, que, lorsqu'un changement s'effectue d'une manière suffisamment lente, il échappe à la conscience et ne suscite la plupart du temps aucune réaction, aucune opposition, aucune révolte.

Olivier Leclerc, écrivain et philosophe

Notre assemblée Générale de la saison de chasse 2002/2003 s'est déroulée le 14 juin 2003, devant une assemblée qui ne s'est jamais montrée aussi peu nombreuse.

Pourtant, tous les sociétaires ont été convoqués et les perturbations dans l'acheminement du courrier ne peuvent tout excuser.

Au cours de la réunion, nous nous sommes rendu compte que notre budget demeure sensiblement le même, puisque les recettes proviennent presque exclusivement de la subvention municipale et des cartes de sociétaires dont le nombre ne varie guère depuis plusieurs années, (entre 55 et 60).

Le système des ouvertures échelonnées est maintenu et les avis divergent quant à son bien fondé.

- 15 août, en battue seulement, ouverture du sanglier,
- 30 août, cailles et tourterelles,
- 14 septembre, c'est la générale.

Patience toutefois jusqu'au 12 octobre pour chasser le lièvre dont une étude technique poussée a justifié un retard pour cette chasse.

En effet, bien des hases (femelles du lièvre) reproduisent encore début octobre.

Cette année, nous pourrons chasser les mercredis et dimanches, du 14 septembre au 12 octobre.

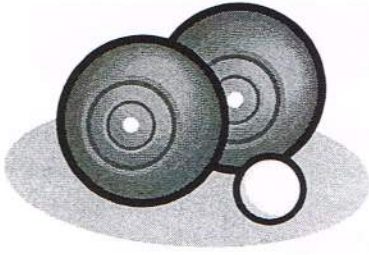
Toutefois, l'arrêté préfectoral, non reçu à ce jour dans les Mairies, précisera toutes ces subtilités.

Espérons que la grande sécheresse, dont tout le monde souffre, n'aura pas trop créé de mortalité dans notre petit gibier sédentaire.

Il a été rappelé aux chasseurs par courrier individuel, les modalités d'obtention du permis et les consignes de bonne conduite, que chacun se doit de respecter.

N'oubliez pas que la chasse demeure un loisir.

Repas du chevreuil dimanche 29 septembre à 12 h 30.
Inscriptions au 05 62 68 17 45 ou 05 62 68 14 39.



Société de Pétanque Castéroise

Bilan de la saison 2003 (presquement terminée) :

12 licenciés seniors dont 2 féminines, plus une licence cadet, cela fait une licence de plus que l'an passé, c'est mieux mais nous sommes un des plus petit club du Gers.

Cette année, aux éliminatoires secteur Armagnac en Tête à tête, doublette, triplète, pas de castérois qualifié pour les championnats du Gers respectifs.

Résultats des concours officiels à Castéra :

Dimanche 22 Juin à 14h30 : 18 doublettes.

Vendredi 18 Juillet à 21h : 23 doublettes + 7 doublettes amateurs.

Vendredi 1^{er} Août à 21h : 32 doublettes + 10 doublettes amateurs.

Vendredi 29 Août à 21h : 17 doublettes + 4 doublettes amateurs.

Finalement les concours en nocturne les Vendredis sont dans l'ensemble une réussite, l'ambiance est excellente, décontractée ; c'est sympathique.

Club Beau Soleil

Le dernier bulletin de l'année sera pour le club une bonne occasion de faire le point sur ses activités.

Le loto du 22 Juillet qui s'est déroulé en nocturne a été moyen. Nous souhaitons une meilleure réussite pour celui du 5 Octobre qui sera le dernier de la saison.

Au mois d'Août, un petit voyage de trois jours nous a fait découvrir l'Auvergne, nos amis de la FNACA s'étaient joints à nous. Mercredi 10 Septembre, une journée dans le Pays Basque clôturera notre saison voyages.

Nos activités qui ont cessé durant l'été vont reprendre dès Septembre. La gymnastique, l'aquagym et les randonnées pédestres, ainsi que l'atelier de travaux manuels.

Les rencontres inter générations avec les élèves de Castéra ayant reçu un vif succès l'an dernier, nous reprendrons le chemin de l'école au cours de cette année scolaire.

Tous les Mercredis nous attendons les adeptes de jeux de société (manille, belote, scrabble) pour passer un après-midi convivial que termine un petit goûter.



- **Amicale des Sapeurs Pompiers** : Pdt M. DARRIOLAT JM, Pouchon, Castéra Verduzan
05 62 68 12 73
- **Castéra Réjaumont Cézan Basket** : Pdt M COMINOTTI J, Soulan du Moulin,
Castéra Verduzan, 05 62 68 10 04
- **Club Beau Soleil** : Pdte Mme MARCOU M, Castéra Verduzan, 05 62 68 17 93
- **Commerçants/Artisans** : Pdt M ZADRO JC, Av. des Thermes, Castéra Verduzan,
05 62 68 13 77
- **F.N.A.C.A, Amicale des Anciens Combattants** : Pdt M LAPEYRE JC, Guillot du Haut,
Castéra Verduzan, 05 62 68 13 21
- **Football Club Castéra Verduzan** : Pdt M VERVIN Serge ; La Garenne,
Castéra Verduzan, 05 62 68 10 21
- **Foyer des Jeunes** : Pdte Mme DE CAMPO J, av. Claude Bordenave, Castéra Verduzan,
05 62 68 12 60
- **IDEAL** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan, 05 62 68 10 04
- **La Petite Pierre** : Pdt M FORNEROD T, 32360 Lavardens, 05 62 64 57 71
Responsable M VOTANO D, Jégun, 05 62 64 56 33
- **Le Marché de Castéra** : Pdte Mme CORON S, Mesples, Castéra Verduzan
- **Les Voix des Sources** : Pdte Mme COMINOTTI C, Soulan du Moulin,
Castéra Verduzan, 05 62 68 10 04
- **Musicoli** : Pdte Mme VOTANO S, La Bourdette, 32360 Jégun, 05 62 64 56 33
- **Office du Tourisme** : Pdt M RAMOUNEDA B, av. des Thermes, Castéra Verduzan,
05 62 68 13 22
- **Parents d'Elèves** : Pdte Mme DARRIOLAT L, Pouchon, Castéra Verduzan,
05 62 68 12 73
- **Saint Hubert Castéroise** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan,
05 62 68 14 39
- **Société de Pêche** : Pdt M PALLARES G, Hiton, Castéra Verduzan, 05 62 68 12 58
- **Société Hippique** : Pdt M PHILIP G, Le Bouet, Castéra Verduzan, 05 62 68 11 00



MANIFESTATIONS FUTURES

OCTOBRE

Dimanche 5 : Loto du Club Beau Soleil- 15 heures à la mairie.
(Cartons : 1,50€ l'un, 8€ les 6, 16€ les 14)

Dimanche 12 : Marché des Vendanges de 8 heures à 18 heures.

Lundi 13 : Courses hippiques à 14 heures- Trot (Entrée 5,5€)

NOVEMBRE

Jeudi 6 : Courses hippiques à 14 heures- Galop ; Obstacles ; Steeple-chase, Cross.
(Entrée 5,5€)

Dimanche 23 : Courses hippiques à 14 heures- Galop ; Obstacles ; Steeple-chase ; Cross.
(Entrée 5,5€)

